MÉMO INTERNE

EXPÉDITEUR: LA DIRECTION

DESTINATAIRES: TOUT LE PERSONNEL

DATE: LE 6 AVRIL 2017

OBJET: INTERDICTION DE STATIONNER

- Pivière du - Ouo

Bonjour à tous,

En tout temps, il est interdit de stationner devant toutes les portes de la caserne, autant à l'avant qu'à l'arrière de l'édifice Rosaire-Gendron. Plus aucun stationnement ne sera toléré.

INCENDIE

Des pancartes « Stationnement interdit » seront installés sous peu.

Des stationnements lignés vous sont réservés près de la voie ferrée.

En vigue<mark>ur dès maintenant (6 AVRIL 2017).</mark>

Merci de votre collaboration!

La direction